

PRESTATION DE FAUCHAGE DURANT L'ANNÉE 2022 SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM DE L'ARTOIS

SYNTHÈSE APPROXIMATIVE SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

	2019 (En heure)	2020 (En heure)	2021 (En heure)	Fauchage en KM
ANNEQUIN	15,5	4	7,5	4,7
AUCHY-LES-MINES	35,5	19	35	10,1
BILLY-BERCLAU	81,5	68	37	42,5
CAMBRIN	18	20,5	30	11,2
CUINCHY	76,5	55	19,5	33,8
DOUVRIN				0
FESTUBERT	81,5	30,5	49	77
GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	51,5	30,5	54	18
HAINES-LES-LA-BASSEE				0
NOYELLES-LES-VERMELLES	31	19,5	43	12,7
RICHEBOURG				0
VERMELLES				0
SIVOM	6	6	6	2,5
TOTAL	397	253	281	212,5

Le mode opératoire est différent à chaque période de l'année et à chaque commune.

Les linéaires sont un estimatif, ils peuvent varier chaque année.

Le nombre de passage peut varier d'une commune à l'autre.

La largeur de fauchage est différente en fonction de la topologie des terrains.

À savoir que l'activité a lieu du printemps à l'automne.

Interventions sans ramassage des déchets.

Il est demandé un tarif horaire.

Les demandes d'intervention au cours de l'année seront transmises au prestataire en fonction des besoins au travers de bons de commande. Un plan de la commune avec les linéaires à faucher sera fourni au prestataire avec chaque bon de commande